

L'ÉNERGIE SOLAIRE BRILLE DANS LE DOUBS !

Les projets photovoltaïques fleurissent un peu partout sur notre territoire depuis trois ans et devraient encore s'accélérer dans les années à venir. Le Grand Besançon travaille sur le plus grand parc en autoconsommation de France alors que de son côté, le syndicat intercommunal d'Électricité de Labergement Sainte-Marie apparaît comme le fer de lance de cette transition énergétique. ■



Depuis 2018 à Rochejean, des panneaux solaires alimentent la commune en électricité dans sa quasi globalité. Crédit Photo : SIEL

Trois hectares de panneaux solaires, un partenariat privé – public sur 30 ans pour produire et vendre de l'électricité verte. Le projet du Grand Besançon Métropole a fière allure. Il s'agit même « de la plus grande centrale solaire en autoconsommation de France », assure Lorine Gagliolo, vice-présidente de GBM qui pilote ce dossier depuis plus d'un an.

Le site des Andiers à Chalezeule va être réhabilité

C'est sur l'ancien site d'enfouissement des Andiers, près des jardins de Cocagne et de la déchèterie de Chalezeule, que doit être implantée cette énorme centrale. Classée comme endroit « dégradé », la Préfecture – dans le cadre de sa politique sur les énergies renouvelables – a d'abord autorisé l'implantation d'un tel projet avant la création de la S.A.S Andiers Photovoltaïques, détenue à 60% par la société privée Opale Énergies Naturelle, installée à Fontain et à 40% par l'agglomération. « C'est un partenaire local et cette répartition permet d'obtenir un complément de rémunération sur le prix de l'électricité. Les appels d'offre sont plus intéressants quand le privé est majoritaire... », poursuit Lorine Gagliolo.

Plus de 3000 MWh par an

Aux côtés d'Opale, Grand Besançon Métropole espère une mise en place pour 2024 et des premières ventes d'électricité à partir de 2025 avec une production de plus de 3000 MWh par an. « Tout le site sera aménagé à l'exception de la partie basse, humide et préservée en l'état. Nous sommes au maximum de la production en autoconsommation collective autorisée par l'État. »

L'électricité produite par cette centrale solaire sera en premier lieu consommée par des bénéficiaires installés dans un rayon de trois kilomètres autour du site des Andiers. La zone commerciale des Marnières, le lycée Pergaud et même des habitations sont potentiellement concernés. « On ne vendra que le surplus. À l'inverse, quand la centrale ne produit pas assez d'énergie, l'opérateur traditionnel prend le relais et les clients auront donc deux fournisseurs. Nous serons prioritaires au niveau de l'alimentation. Notre prix restera fixe pendant toute la durée d'un contrat signé. »

De 20 à 400 GWh en une décennie

Si ce projet public d'envergure reste encore rare, l'implantation du photovoltaïque dans le Doubs a explo-

sé en dix ans, comme ailleurs dans la région. Entre 2010 et 2020, la production photovoltaïque en Bourgogne Franche-Comté est passée d'une vingtaine à plus de 400 GWh par an. À titre d'exemple sur Chalezeule, non loin du futur site des Andiers, l'entreprise R Métal s'auto-alimente à hauteur de 18 kW.

Dans le Grand Besançon toujours, ce type de projets ne concerne pas que l'agglomération. La commune de Geneuille a voté en 2021 l'installation de cinq hectares de panneaux photovoltaïques près de la gare TGV. Des réflexions sont également en cours du côté de Chemaudin et Vaux où le conseil municipal a validé une convention de partenariats en 2021. GBM travaille également sur deux autres projets : « Planoise solaire », où les trois principaux bailleurs sociaux (Habitat25, Neolia et Loge. GBM) vont équiper en panneaux solaires certains bâtiments. Deux groupes scolaires et trois parkings gérés par l'agglomération devraient aussi être dotés de cet outil dans les années à venir. « En nous basant sur la consommation d'électricité de 2008, l'objectif est de la diviser par deux d'ici 2050. On ne sera pas capable de la produire nous-même en totalité et nous souhaitons nous tourner vers des producteurs engagés dans des projets d'énergies renouvelables. », analyse Lorine Gagliolo.

Trois nouveaux projets au SIEL d'ici 2024

La ville de Pontarlier planche aussi sur le sujet. Depuis septembre 2022, des études sont menées pour savoir si certaines parcelles de la zone des Gravilliers ou ailleurs sont utilisables.

Le Syndicat intercommunal d'électricité de Labergement Sainte-Marie (SIEL) est souvent présenté comme le fleuron régional de l'autoconsommation en électricité grâce à son mot d'ordre : produire, vendre et distribuer. Au milieu des années 2000, l'institution qui regroupe dix communes du Haut-Doubs

et produit son énergie exclusivement grâce à des centrales hydroélectriques, cherche à développer d'autres sources renouvelables. Plus d'une décennie plus tard, le SIEL compte quatre espaces dédiés au solaire : deux parcs photovoltaïques et deux parcs de trackers bifaces.

Nommé directeur en 2023 (voir article en pages Pontarlier), Anthony Messika dirige le syndicat et les projets en cours. « Ça peut paraître paradoxal mais en hiver quand il fait trop froid, les centrales hydroélectriques ne tournent pas et le solaire devient une source d'énergie essentielle, car très demandée. À Rochejean, l'objectif est d'avoir 22 trackers solaires bifaces en service d'ici la fin de l'année (contre 13 actuellement). »

Traquer le soleil

Cette dernière technologie est l'un des atouts du syndicat. Un panneau solaire géant à double face donc, qui suit le soleil tout au long de la journée pour capter un maximum d'énergie. Une révolution qui n'existait pas dans l'Est de la France avant le projet du SIEL, en 2018. Ces initiatives ambitieuses sont couplées localement à des projets plus ciblés : en octobre 2022, la salle des fêtes des Vallières à Labergement Sainte-Marie, inaugurerait ses 223 panneaux photovoltaïques pour booster la production de la commune tout en réduisant la facture.

Le SIEL travaille aussi sur deux autres projets concernant du photovoltaïque sur toiture et sur trackers. « Tout devrait être achevé en 2024 », espère Anthony Messika. Le syndicat y voit aussi un rôle écologique important : « lors de périodes de fortes chaleurs et de sécheresses, la production solaire est énorme mais dans le même temps on voit de nombreux animaux se réfugier à l'ombre, sous les panneaux. Au fil des années nos parcs se sont très bien adaptés à l'écosystème et inversement. C'est un autre atout auquel nous n'avions pas pensé au départ. »